

Compte rendu CSA Hauts de France

du 12 décembre 2023

Ce lundi 11 décembre 2023 s'est tenu un CSA relatif à l'adoption du règlement intérieur du comité social des Hauts-de-France et à la préparation des Jeux olympiques 2024.

En préambule et suite à la lecture des déclarations liminaires des différentes Organisations Syndicales (dont celui du **SNAD CGT** joint à ce compte-rendu), le Président du CSA, Monsieur RICHARD a souhaité réagir sur plusieurs points:

1 - Les annonces ministérielles et la venue de Madame la Directrice Générale vendredi dernier à Dunkerque au sujet d'une nouvelle création de brigade à Dunkerque, de redéploiement progressif d'effectifs à l'échelle nationale vers les ports les plus importants afin de lutter contre la grande fraude et de l'annonce d'un Plan Anti-Corruption :

Le Directeur Interrégional a exprimé que certains de ces sujets relevaient d'annonces politiques; il y a des projets mais également des choses avancées sans réel fondement.

Ainsi, il ne serait pas question de créer une nouvelle brigade à Dunkerque mais plutôt de la renforcer dans le cadre des contrôles effectués à l'entrée des marchandises.

La dotation de scanners mobiles et des formations professionnelles viendraient dans ce sens.

La visite de navires commerciaux et les espaces confinés seraient de nouveau d'actualité.

La question d'une NBI spécifique dite de « multi-spécialités » fait l'objet de discussions au sein de la Direction Générale.

Concernant le redéploiement d'effectifs : la **CGT** a réaffirmé son attachement au recrutement et à la création de service.

Il y a déjà eu par le passé des redéploiements notamment lors de la recréation de la brigade de Beauvais. La **CGT** s'oppose au principe de prélever des moyens humains d'autres services pour en servir d'autres et maintient que les agents ont besoin de garanties et de stabilité. Il faut aussi pouvoir pérenniser les actions et les missions d'un service dans le temps et renforcer l'attractivité.

Concernant la LCF contre les grands trafics : la **CGT** avait prévenu l'administration que les flux et les fraudes exploseraient avec le BREXIT.

La **CGT** avait effectué un important travail de propositions en 2020, en amont du BREXIT, exposant à travers un dossier transmis à l'administration, les besoins et les contraintes par service.

La plupart de ces propositions se sont aujourd'hui révélées exactes.

CONTENEURS

La **CGT** souligne une nouvelle fois que les collègues en surveillance à Dunkerque sont confrontés, lors de contrôles, à des conteneurs dont le scellé a été préalablement rompu. Il est anormal de faire déplacer des collègues sur des contrôles qui ont fuité !

Le **SNAD CGT** a sollicité la **tenue d'un Groupe de Travail** paritaire (agents, OS et administration) afin de mettre en place une réflexion sur les méthodes de travail sur le port de Dunkerque. Camionnettes scan mobile, conteneurs, espaces confinés... nous avons des propositions, les agents aussi, le but étant de rendre la présence de la douane efficace.

2 - PCUF Dunkerque : dont l'inauguration a eu lieu vendredi dernier en présence de ministres et de Madame la Directrice Générale.

Une fois encore, la **SNAD CGT** a insisté sur l'importante charge de travail.

- Concernant les **déficits d'effectifs** ou le sous-calibrage de différents services, le DI demeure dans l'attente de réponses suite au Dialogue de Gestion du mois d'octobre mais réaffirme que sa priorité est d'être aux Effectifs de Référence par service.

À défaut d'effectifs suffisants, il est possible d'adopter, en concertation avec les agents, des mesures de simplification réglementaire ou d'allègement de certaines tâches de travail jugées moins prioritaires. Il n'y aura pas de réduction d'emplois d'ici 2025 (hors transferts de missions).

La **CGT** rappelle qu'il est important que les agents ne doivent pas se retrouver dans une situation de mal-être au travail faute de moyens attribués par l'administration, de formations, de tuilage en interne bien que cette dernière ne soit pas « une règle administrative » dicit le DI.

3 - FACVA (Fonds d'Amélioration du Cadre de Vie des Agents) :

La **CGT** avait déjà souligné que le premier exercice avait fait l'objet de censures managériales.

Le prochain exercice doit se passer de manière plus neutre.

Un « catalogue » doit être proposé aux agents pour davantage d'idées et de satisfaction.

I - Point faisant l'objet d'un vote :

Adoption du règlement intérieur du comité social des Hauts-de-France

Le **SNAD CGT** a posé la question de l'utilité de soumettre au vote un RI amendable si l'administration prévient déjà qu'elle souhaite des RI uniformes sur le territoire.

« *Oui vous avez le droit, mais on fait comme on veut !* »

La **CGT** déplore qu'avec le nouveau RI il y aura un affaiblissement dans l'exercice du dialogue social. Malgré de nombreuses propositions effectuées par la **CGT** en vue d'améliorer l'exercice des nouvelles instances dont le Comité Social, l'administration s'est montrée inflexible.

La **CGT** y dénonce une régression.

En conséquence, les OS ont voté, à l'unanimité, contre ce projet d'adoption.

II - Points d'information: Préparation des Jeux Olympiques 2024.

A titre de rappel, la période des JO s'étend du 26 juillet au 11 août 2024. Il est de nouveau porté à notre attention que **80 % des agents en surveillance** seront mobilisés dans les Hauts de France ; 100 % pour les maîtres de chien anti-explosifs. On apprend que les agents seront en outre mobilisés à hauteur de 60 à 70 %, 4 jours avant (dès le 22 juillet) et 4 jours après les JO (15 août).

Les **renforts d'agents ACP2** stagiaires permettront d'atténuer ce degré de mobilisation.

Ces derniers seront accueillis à l'ENDT ou dans les logements Masse de Dunkerque.

Si l'objectif de l'administration est de donner le plus de visibilité, de nombreux sujets demeurent encore imprécis notamment la **garde des enfants** dont les parents seront mobilisés, **places en crèche, places en colonie de vacances**.

Le **SNAD CGT** met en garde l'administration sur l'importance de trouver des solutions concernant la garde des enfants des agents mobilisés.

Le DI rappelle qu'il avait souhaité connaître en amont les agents ayant de fortes contraintes durant la période des JO à venir. Ceci dans un but d'évaluation des renforts nécessaires.

Certains collègues de certaines unités n'ont pas souhaité apporter de réponses faute d'annonces sur les compensations, notamment financières.

Seuls les agents des services soumis à contraintes de présence d'effectifs auront droit à la prime JO.

La circulaire du Premier Ministre du 21 novembre prévoit, dans un cadre interministériel, une **prime allant de 500 à 1 500 €**.

À ce jour, nous ne connaissons ni le montant ni la répartition selon les services.

Il est rappelé que pour avoir droit à la prime, un agent doit appartenir à une unité étant mobilisée à 80 % (sur la période des JO), ainsi des effets de vases communicants sur certains sites sont à proscrire au risque de perdre l'attribution de la prime.

La **CGT** dénonce le manque de moyens y compris matériel.

Il manque des véhicules pour les besoins des **maîtres de chien**. L'administration prévoit la possibilité de récupérer 4 utilitaires dont certains pourraient leur être attribués.

La **CGT** propose à l'administration de solliciter les que des fonds budgétaires du CIO pour les besoins des maîtres de chien. Cette proposition sera étudiée attentivement par le PLI.

Si Monsieur le Directeur Interrégional estime que les douaniers ont leur place et un rôle à jouer lors de cet événement en la qualité de « gardiens de la frontière », la **CGT** rappelle que notre **cœur de mission** n'est pas le maintien de l'ordre mais la police des marchandises et pour certains la mission de sûreté. Taux de sûreté qui ne devrait pas être modifié au Tunnel Sous la Manche.

Il n'appartiendra pas au chef d'unité de trancher concernant les desiderata de congés qui pourraient faire baisser le taux en dessous des 80 %, mais à sa VH.

A titre d'exemple le DI nous a informé que **80 % de 8 c'est 6**.

Aucun taux de présence à 100 % dans notre DI n'est sollicité (sauf pour les MCRE), le DI fera un rappel à certains CSDS qui malheureusement suivent un peu trop une certaine presse syndicale...

La **CGT** rappelle l'importance d'anticiper sur tous ces sujets afin que les douaniers n'aient pas, une fois encore, l'impression d'être la cinquième roue du carrosse. Rien de pire que les bruits de couloir.

Questions diverses :

- **Carnet à points:**

La **CGT** exige que tous les agents de la surveillance doivent être repris dans Matthieu. Ces mêmes agents doivent pouvoir avoir accès à GECCO.

- **Parquet de Soissons** : suite au récent accroc, l'administration s'est rapprochée du Procureur. Une prochaine réunion entre la douane et la magistrature est programmée.

- **PLI** : la **CGT** adresse ses remerciements pour la résolution rapide du problème de chaufferie à la cité de la Masse de Boulogne.

- **Chauffage au Bureau Principal de Calais** : le problème est résolu depuis le 27 novembre après deux mois controversés.

La **CGT** souligne que le problème est récurrent chaque année depuis 2012 et propose qu'en cas de réitération l'an prochain, la journée de présentiel imposée soit décalée à un autre jour que le lundi. Proposition approuvée par le DI.

- **FACVA** : La **CGT** a demandé de quelle manière les tables de pique-nique allaient être amenés en GB mais aussi si l'administration avait pris attache auprès d'Eurotunnel pour l'installation des tables de pique-nique près des locaux du tourisme en GB.

La BHR sera chargée du transport et le PLI va contacter ET pour l'installation.

-**Arras** : La **CGT** souhaite, et obtient qu'un point soit fait au prochain CSA (19/12/2023) concernant le rattachement du bureau et de la brigade d'Arras à la DR de Lille, à quelques semaines de cette échéance l'arrêté n'est toujours pas paru.

Autre Point : Last but not least

Le **SNAD CGT** des HdF souhaite une belle retraite à notre camarade **Laurent MENARD**, après tout ce qu'il nous a apporté. Il mérite du temps pour lui et les siens.

